

# *Le Grenelle de l'environnement*

*Jean-Louis Borloo a hérité d'une démarche qui était promise à Alain Juppé (nonobstant sa défaite à Bordeaux lors des dernières législatives) qui consistait à une grande « messe » environnementale. Or, dans un pays laïc comme le nôtre, ces grandes messes s'appellent « Grenelle » en référence aux accords de Grenelle en 1968 qui étaient allés au-delà de ce que les syndicats de travailleurs avaient réclamé au Gouvernement. Autrement dit, un Grenelle de l'environnement est le synonyme d'une démarche forcément très, très ambitieuse.*

*Triple expérience pour ce Grenelle : participative, tactique et concrète.*

*D'abord participative car durant tout l'été et une partie de l'automne, tous les acteurs (du simple citoyen à l'association écologiste en passant par le spécialiste) ont pu s'exprimer sur leurs propositions.*

*Ensuite, tactique, car la méthode Borloo a permis de faire discuter des acteurs qui ne se sont jamais adressés la parole (les industries pétrolières par exemple avec les associations promouvant la diminution de l'utilisation du pétrole...).*

*Enfin, concrète car cette démarche ne pouvait pas très rapidement accoucher de propositions qui soient immédiatement applicables.*

*A la fois catalogue à la Prévert mais aussi boîte à idées, les conséquences du Grenelle sont difficiles à appréhender. Six volets semblent avoir été privilégiés : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la santé, l'agriculture, les OGM, la démocratie écologique et enfin l'économie.*

*Nicolas Hulot, un des participants de cette manifestation, a assez bien résumé la situation : "Si les engagements écrits qui en sont issus font l'objet d'une loi-cadre au printemps prochain et que les parlementaires la votent, on aura fait un pas de géant ... Hélas! A l'observation, on a de bonnes raisons de craindre de grosses pertes". A l'heure où l'ONU estime « que la survie de l'Humanité est en jeu », on ne peut que saluer l'initiative française. Reste à relever deux défis : d'abord celui de la concrétisation de ces mesures ; ensuite, celui du financement de toutes ces propositions. Dans un contexte de très fortes pressions budgétaires, il n'est pas évident que les promesses d'un jour puissent se transformer en réalités de demain...*

# Analyse et commentaires

## Origine :

Pendant 2 jours, les 24 et 25 octobre, ce que l'on a dénommé « le Grenelle de l'environnement » a pris fin, du moins dans sa phase d'élaboration. Depuis l'été 2007 se sont réunis différents groupes de travail (5 collèges) dans une configuration inédite et pour un objectif des plus ambitieux : réformer et redéfinir les grands axes de la politique écologique et environnementale de la France.

## Evolution :

Les discussions ont été menées par le ministre en charge du dossier, Jean-Louis Borloo assisté de sa secrétaire d'Etat à l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet et du secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau. Les discussions en amont ont été houleuses et nul ne pouvait réellement prévoir les retombées de cette initiative. Beaucoup de propositions sont restées très consensuelles, d'autres ont créé des polémiques et des tensions (la place du nucléaire, par exemple).

## Perspectives :

Les 8 thèmes retenus ont été : les transports, l'habitat, la biodiversité, l'agriculture, les énergies, la consommation, la santé et les déchets. Au-delà du détail des mesures de chaque domaine, il est important de bien prendre la mesure de la « philosophie » de ce Grenelle. Or, si les négociations ont pu laisser paraître quelques reculades, c'est bien un sommet historique qui s'est tenu cet automne. Notre mode de vie et notre modèle économique ont été remis en cause : « trop » pour les jusqu'au-boutistes du libéralisme, « pas assez » pour les associations et les lobbys écologistes. Néanmoins, une prise de conscience a été à l'œuvre. La parole citoyenne a été entendue. Il est fort probable que le « Pacte écologique » de Nicolas Hulot a bousculé la donne politique. La fameuse « taxe carbone », élément très consensuel, a pu également émerger grâce à sa détermination.

## Conclusion :

« *L'époque des colloques est derrière nous, le temps est à l'action* » avait promis Nicolas Sarkozy. L'avenir seul dira si les lendemains du Grenelle de l'Environnement seront radieux. Des dizaines de mesures ont été annoncées. De ce catalogue à la Prévert, il en restera forcément quelque chose. Car on peut imaginer qu'une page est en train de se tourner : celle qui, de mensonges en omissions, a constamment fait reculer le constat alarmant que tout le monde désormais connaît. Oui, la planète est en train de souffrir ; oui, probablement que les ressources énergétiques sont en train de s'épuiser ; oui, le modèle économique, tel qu'il est conçu et appliqué, ne semble pas capable de s'autoréguler sur ces aspects environnementaux. A ce triple constant, les pouvoirs publics ont voulu opposer une politique volontariste. Mais déjà les doutes pointent. Les caméras ont à peine été rangées que les soupçons se sont manifestés. L'administration (la « toute-puissante administration ») ne va-t-elle pas ralentir ces projets ? Le législateur, qui va devoir voter ces propositions, ne va-t-il pas être soumis aux pressions des lobbys ? Les citoyens vont-ils adhérer à cette démarche volontariste, notamment dans sa dimension fiscale ? Autant de questions qui, à force de se poser à notre société, devront bien trouver des réponses. Réponses probablement dans l'année 2008.